



Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes



Le Mot du Maire

La sécurité des habitants est une préoccupation importante de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.



Moyens d'alerte à la population

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid; un accident de véhicule transportant des matières dangereuses; une inondation; un séisme; une pollution), la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera dans le bourg de la commune et dans certains hameaux situés à proximité. Ce véhicule pourra également circuler autour de la zone à risque.



- Des **référents de quartiers** ont été nommés pour faire du porte à porte notamment dans les villages ou auprès des habitations concernées par un risque spécifique.



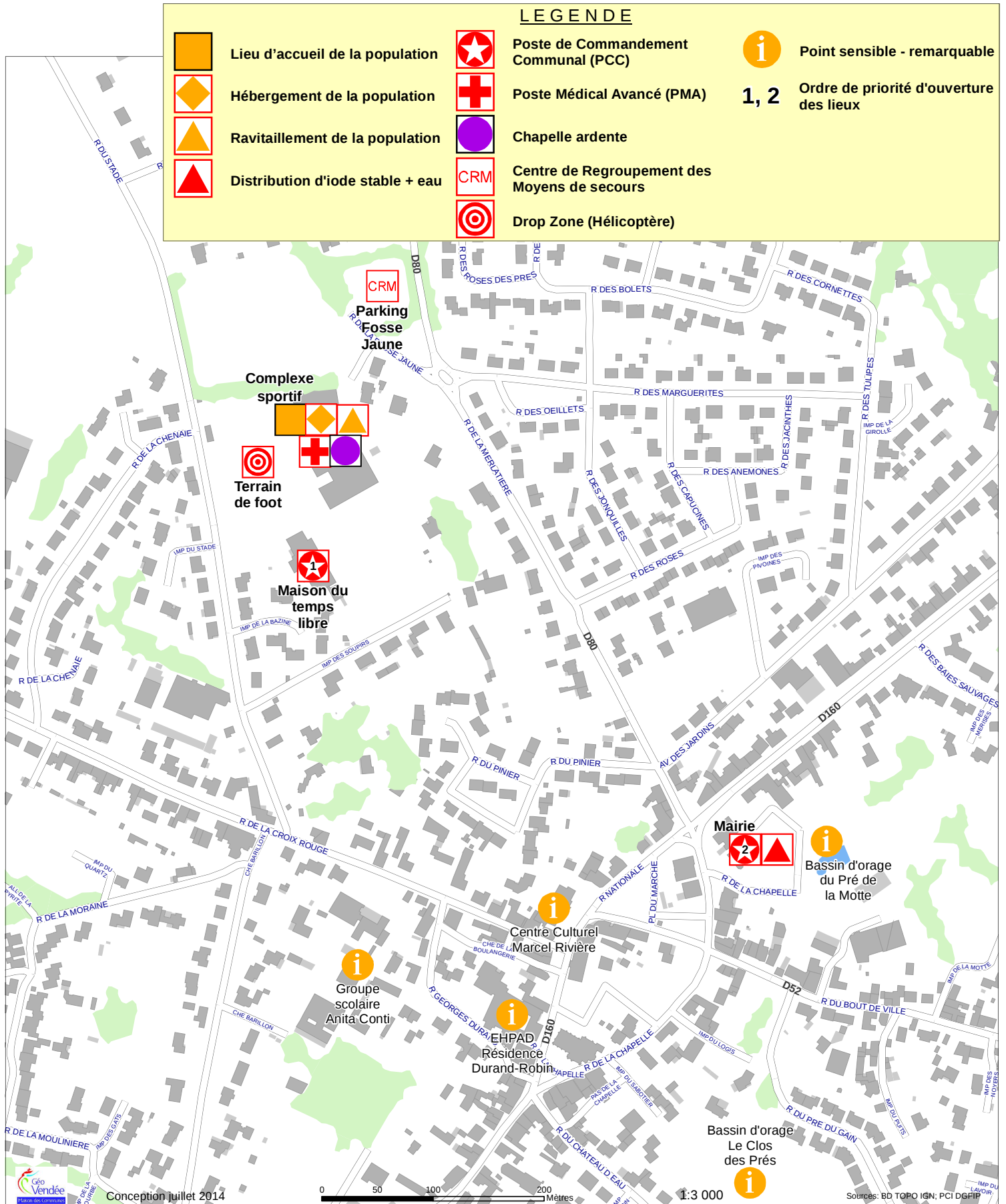
- Un message d'alerte sera publié sur le **panneau lumineux** et sur le **site internet** de la commune.

⇒ Les personnes fragiles sont invitées à se faire recenser en mairie.

Carte des lieux stratégiques en cas de risques majeurs

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la Mairie a identifié des lieux stratégiques qui seraient déployés pour assurer l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population.

Sur la carte ci-dessous sont localisés ces lieux stratégiques dans le bourg de la commune.



Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte **orange**, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte **rouge**, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus.

VENT VIOLENT ORAGE

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter
- ➔ En cas d'alerte **rouge**: Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Informez les autorités de tout danger
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

La Ferrière est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière et canalisation de gaz.**

Trois types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

AVANT

- ➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu; le moyen de transport; la présence de victimes; la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...); la description des panneaux présents sur le camion

➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : Balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

SÉISME

AVANT

- ➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

- ➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

- ➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

- ➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

- ➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques
- ➔ Ne prenez pas les ascenseurs
- ➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz
- ➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités
- ➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée
- ➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

La Ferrière est concernée par les crues de l'Yon.

Lieux susceptibles d'être inondés :

Rue Nationale, Route de la Lairière à la Cantière, la Girardière, le Clos des Prés, le Bosquet, le Gué Hervé, la Blaire, le pont à Gué et le Plessis Bergeret.

INONDATION TERRESTRE

AVANT

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obturez les entrées possibles d'eau: portes, fenêtre,...
- Stationnez les véhicules sur des points hauts
- Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

PENDANT

- Suivez l'évolution de la météo et de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie
- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut (colline) ou montez à l'étage
- N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- Ne vous engagez pas sur une route inondée (ni à pied ou en voiture)

APRÈS

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison: aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- Évaluez les dommages et contactez votre assureur

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- Radio à piles
- Lampes de poche (avec piles de rechange)
- Réserve d'eau potable et de nourriture
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 89.8 MHz

France Bleu Loire Océan 93.2 MHz

RCF 104.5 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



Evacuez ou confinez-vous selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.

Numéros utiles

Mairie : 02 51 40 61 69

<http://www.laferriere-vendee.fr>

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Météo France : 05 67 22 95 00

<http://france.meteofrance.com>

Préfecture : 02 51 36 70 85

